

# ASSEMBLEE GENERALE

2 Décembre 2011

## RAPPORT MORAL

Le Rapport Moral regroupe :

- un Rapport d'Activité qui résume les actions réalisées depuis l'Assemblée Générale du 26 novembre 2010,
- un Rapport d'Orientation qui porte sur les principaux axes de travail pour l'année statutaire en cours.

# Rapport d'Activité 2010 - 2011

Comme les années précédentes, les réunions de bureaux et de conseils d'administration se sont tenues alternativement au rythme d'une par mois, permettant ainsi aux administrateurs de suivre et de travailler régulièrement les différents dossiers en cours.

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres élus, 3 membres de droit et 3 permanents pour avis technique. Il est à déplorer l'absence de représentants pour l'Enseignement Technique et l'Enseignement Agricole.

Sont également conviés aux Conseils d'administration, les représentants de syndicats de chefs d'établissement.

Afin de bénéficier des compétences de chaque administrateur, les dossiers sont traités au sein de commissions :

- Finances
- Communication Organisation
- Personnel
- Informatique

Chaque commission se réunit autant de fois que nécessaire pour avancer sur les différents dossiers en cours.

L'année 2010 – 2011 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle Secrétaire Générale en Août 2010. Aurélie Tharreau a en effet succédé à Yannick Romefort qui a fait valoir ses droits à la retraite.

L'équipe des permanents a évolué au cours de l'année avec les départs de Nicole Béniguel, ainsi que d'Agnès Ledoux. Gwenaëlle Hilliet a repris ses fonctions au sein de l'UDOGEC au service Informatique à l'issue de son congé parental. Sylvia Vendange est arrivée au 1<sup>er</sup> Septembre 2011, pour renforcer le service social.

Cette année a été marquée par un renforcement du travail en lien avec la Direction Diocésaine, s'agissant d'un souhait clairement affiché de l'UDOGEC. Ce travail en étroite collaboration, a vivement facilité l'intégration d'Aurélie Tharreau dans ses nouvelles fonctions.

Des réunions de travail sont programmées très régulièrement permettant un échange d'informations sur les établissements.

L'UDOGEC a été sollicitée pour participer à différentes réunions de travail sur les dossiers en cours (Mise en place de CLE, Fonds de Solidarité)

# Sommaire

## Activités au sein de l'UDOGEC

- Activité du Service d'Aide à la Gestion  
Service Social  
Service Comptable
- La Vie Associative
- Les Négociations avec les municipalités
- Les dossiers Investissements et travaux
- Site Internet
- Les partenariats
- Liste des Instances et commissions dans lesquelles l'UDOGEC représente ses adhérents

## Points d'actualité

- EAAD
- La Convention Collective des PSAEE
- OPCA
- La Prévoyance des enseignants et l'URSSAF
- Remboursement 0,09%
- Contrat de prévoyance des personnels OGEC

# Activités au sein de l'UDOGEC

- **Activité du Service d'Aide à la Gestion (SAG)**

Le Service d'Aide à la Gestion est subdivisé en deux services : le service social et le service comptable.

## **Service social**

Le Service social est composé de 4 personnes sous la responsabilité de Laure Griffon.

- Stéphanie Bonno
- Cécile Dreullaud
- Agnès Ledoux (départ le 31/08/2011)
- Sylvia Vendange (arrivée le 01/09/2011)

Chaque personne a la responsabilité d'un certain nombre d'OGEC (élaboration des bulletins de salaire et attestations diverses, calcul des charges sociales, validation des contrats de travail, réponses aux questions sociales). Chaque OGEC dispose de son propre interlocuteur dédié sur toutes les questions liées au Social.

Laure Griffon assiste les OGEC dans les procédures de licenciement et toutes autres procédures nécessitant une expertise technique.

\*\*\*\*

L'année 2010/2011 a été particulièrement chargée avec notamment la mise en place des reclassifications et un certain nombre de négociations paritaires, dont celle concernant la convention collective des PSAEE.

Ces différents dossiers associés à l'évolution des textes législatifs en matière de droit du travail, et leur complexité, entraînent toujours davantage de questions, d'où cette démarche d'adhésion, sécurisante pour vous. Ainsi, chaque fois que vous ne

disposez pas de la compétence nécessaire, nous vous suggérons de confier l'établissement de vos bulletins de paie à notre service.

Le Service Social a enregistré au cours de l'exercice, 2 nouvelles adhésions et une démission (regroupement avec un autre établissement).

Rappelons que toute adhésion nouvelle d'un OGEC au service social passe par une phase de mise à place de son dossier social, garantissant ainsi la normalisation des contrats existants.

Pour cette raison, chaque ouverture de dossier social fait l'objet d'une facturation équivalente à un bulletin supplémentaire par salarié, facturation particulièrement modique si l'on considère le temps que nécessite cette mise en place. En raison des déclarations annuelles (DADS), il est souhaitable que toute nouvelle adhésion se fasse à compter du mois de Janvier.

Une cotisation spécifique est également appelée à chaque création de salarié ou fin de contrat de travail.

Pour l'exercice 2010/2011, le service social a traité les paies de 169 OGEC soit près de 60% de l'ensemble des OGEC du département. Cela représente 9 973 bulletins de paie pour 9 938 en 2009/2010.

L'établissement par l'UDOGEC des Déclarations Annuelles des Données Sociales Unifiées (DADSU) de ces OGEC a concerné 1 063 salariés et a nécessité 463 heures de travail sur le mois de janvier, soit plus de 3 équivalents temps plein uniquement pour les DADSU en janvier 2011.

Rappelons que ces déclarations ne donnent lieu à aucune facturation supplémentaire.

## Service comptable

Le Service Comptable est composé de 3 personnes sous la responsabilité d'Hubert Grécourt, également responsable des Négociations Mairie :

- Corinne Lecanu
- Lorette Loizeau
- Nicole Béniguel (départ le 30/06/2011)

Chaque personne est en charge d'accompagner les OGEC en matière comptable, d'assurer la formation des interlocuteurs et d'établir les bilans des OGEC répartis par secteur géographique.

Tout comme le service social, chaque OGEC dispose de son propre interlocuteur pour le suivi de son dossier et pour toutes les questions liées aux comptes de l'OGEC.

Hubert Grécourt est en charge plus particulièrement des OGEC souhaitant mettre en place un prévisionnel et un suivi budgétaire.

L'année 2010/2011 a été marquée au sein de l'UDOGEC par la mise en place d'un nouveau logiciel comptable et d'outil de sortie de plaquettes comptables.

Cette mise en place a occasionné un certain nombre de retraitements lors du transfert des informations d'un logiciel à l'autre.

L'objectif fixé depuis plusieurs exercices de participer à la collecte d'informations financières pour alimenter l'outil Indices (Base de données financières de la FNOGEC) s'est poursuivi. Au cours de l'exercice, les informations de 217 OGEC ont été retraitées ou saisies dans Indices.

Nous ne pouvons qu'encourager les OGEC à nous transmettre leurs données comptables afin d'obtenir un outil toujours plus pertinent.

Sur l'exercice 2010/2011, 184 dossiers comptables ont été traités soit près de 70% des OGEC du département.

Cette évolution, et les compétences de l'équipe, permettent à l'UDOGEC d'atteindre l'objectif qui lui était fixé d'établir vos bilans dans les cinq mois qui suivent la clôture d'un exercice.

Cet objectif vous concerne au premier chef. En effet, non seulement vous devez être en règle vis-à-vis du Trésorier Payeur Général du département mais, étant en contrat d'association, vous devez aussi pouvoir communiquer avec vos mairies au sujet de votre dernier bilan et de votre prévisionnel pour l'exercice en cours.

Toutefois, cette amélioration ne peut se faire que dans la mesure où vous nous faites parvenir en temps utile les documents comptables requis.

Nous insistons sur la nécessité, voire l'obligation, pour chaque OGEC de faire parvenir un exemplaire de l'ensemble des documents comptables de l'exercice à l'UDOGEC et ce, indépendamment du prestataire comptable qui suit vos comptes. Il vous est possible de nous communiquer ces éléments comptables soit en version papier, soit en version numérique.

Nous vous rappelons que Monique Cassagne, présidente de l'UDOGEC est membre de droit de tous les OGEC et à ce titre, il est indispensable de communiquer ces éléments financiers à l'UDOGEC. Ces éléments permettent par ailleurs d'établir des statistiques et de toujours vous accompagner au mieux dans l'élaboration de vos projets d'investissement.

Les déplacements de nos comptables dans vos établissements, soit à l'occasion de la clôture de vos comptes annuels, soit pour établir une situation en cours d'exercice, font l'objet de remontées positives de la part des OGEC concernés et se sont poursuivis au cours de l'exercice. L'équipe comptable s'est rendue dans 66 OGEC au cours de l'année. Nous vous remercions pour l'accueil qui leur a été réservé.

- **La vie associative**

Le Samedi 8 Janvier dernier, nous avons reconduit la 'Matinée d'accueil'. Elle est destinée bien sûr aux présidents qui viennent de prendre leur fonction dans vos OGEC, mais aussi aux autres membres qui souhaitent y participer. Devant le succès rencontré, nous la reconduisons tous les ans. C'est pour nous l'occasion de vous rencontrer, de vous informer sur l'organisation de notre structure et son fonctionnement et d'échanger avec vous.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que cette Matinée aura lieu le samedi 14 janvier 2012 au Centre Ozanam.

Compte tenu de l'importance du dossier des reclassifications PSAEE cette année, nous avons axé nos réunions d'information sur ce sujet.

Nous avons toutefois tenu au cours des mois de mai et juin, 8 Soirées Thématiques portant sur 4 thèmes différents

- ✓ Travaux
- ✓ Comptabilité
- ✓ Vie Associative
- ✓ Négociations Forfait

Lors de ces soirées, nous avons pu former et échanger avec plus de 80 personnes représentant environ 56 OGEC.

Nous regrettons toutefois une fréquentation trop faible pour certains thèmes et réfléchissons à d'autres sujets et à une organisation différente de ces formations afin de vous faire venir plus nombreux. N'hésitez pas à nous faire remonter vos souhaits et besoins.

Ces réunions sont pour nous le moyen de vous rencontrer et de vous entendre. Elles sont aussi pour vous l'occasion d'échanges avec les autres OGEC du département. Elles doivent faire prendre conscience à chaque OGEC qu'il n'est pas isolé mais appartient à un ensemble structuré. Aussi nous souhaitons vous y accueillir toujours plus nombreux.

- **Les négociations avec les municipalités**

En fonction de la durée de vos conventions de forfait communal initiales, vous avez eu à renégocier le montant calculé par les mairies. A cet effet, nous sommes toujours à votre disposition pour vous seconder dans ces démarches, et vous aider à rediscuter les évaluations de coût de fonctionnement scolaire. Il est impératif que vous fassiez parvenir à l'UDOGEC une copie de toute convention (ou avenant) signée entre votre OGEC et votre municipalité à chaque mise à jour.

Hubert Grécourt, votre interlocuteur dédié au sein de l'UDOGEC pour toutes les négociations avec les municipalités, a réalisé sur l'exercice environ 270 déplacements destinés aux OGEC. Il a participé à la négociation ou renégociation d'environ 70 OGEC.

Un travail sous forme de commission s'est poursuivi au cours de l'année notamment pour la Ville de Nantes et celle de Saint Nazaire. L'UDOGEC travaille activement au sein de ces commissions en partenariat avec les OGEC, la Direction Diocésaine et les Chefs d'Etablissement.

L'année a été marquée par la fin de l'affaire Saint Herblain. Il s'agit de l'aboutissement d'un long travail réalisé par le service Négociation de l'UDOGEC avec l'aide de la FNOGEC qui a permis d'obtenir pour ces OGEC la revalorisation de leur forfait avec le versement d'un rattrapage.

- Les dossiers investissements et travaux

L'UDOGEC siège au conseil d'administration de La Fondation de la Providence. 3 de ses membres élus y sont présents, ainsi qu'Aurélie Tharreau pour un avis technique sur l'aspect financier de chaque dossier.

Dans son champ de compétence, à l'occasion de vos projets d'investissement, l'UDOGEC est sollicitée pour justifier ou proposer les moyens de financement à mettre en place. En étroite collaboration avec le service Immobilier de la Direction Diocésaine, une attention particulière est donnée pour que les dossiers soient complets afin de les traiter efficacement. Seuls les dossiers d'OGEC ayant transmis leurs comptes annuels à l'UDOGEC pourront être traités.

Le Fonds de Solidarité Immobilière (F.S.I.) a été mis en place en 2008 au moyen d'un emprunt de 10 M€.

Au 31 Août 2010, 44 établissements ont pu bénéficier de ce fonds pour une aide globale de 6,94 M€.

Rappelons qu'en sa qualité d'association reconnue d'utilité publique, La Fondation de La Providence peut faciliter et encourager les dons et legs privés que vous souhaitez solliciter de votre entourage. A cet effet, elle tient à votre disposition un dépliant présentant l'avantage fiscal que les donateurs peuvent en tirer (déduction de 66 % de la somme versée), dépliant dont vous pouvez demander des exemplaires auprès du secrétariat de l'UDOGEC.

- **Le site internet ([www.udogec44.org](http://www.udogec44.org))**

Nous constatons que vous avez pris l'habitude de vous rendre sur notre site internet et nous vous en félicitons.

Rappelons que ce site vous permet de trouver à tout moment des informations régulièrement mises à jour.

De plus, à partir de ce site il vous est possible d'imprimer ou de télécharger les données ou les documents types dont vous avez besoin, comme les statuts, les contrats, les grilles ....

- **Les partenariats**

Nous rappelons que l'UDOGEC a signé avec les fournisseurs qui suivent des accords de partenariat qui sont toujours d'actualité :

- Banques : conventions signées avec le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne et la Société Générale.
- Photocopieurs : conventions signées avec Ricoh, FaC-similé, et ABG-Toshiba, et référencement auprès de Quadra.
- Groupement d'achats : Le Cèdre.
- Recouvrement des impayés : convention signée avec la SCP Elichiry-Cormier & Moulin.
- Restauration : dans le même esprit nous avons défini au plan régional une offre de partenariat avec Restoria.
- Informatique :
  - CEGID : logiciel de comptabilité Business Line.
  - PROGINOV : un contrat a été signé qui propose un tarif groupe pour l'accès aux logiciels compta, gestion-scolaire, paie.

Vous trouverez les coordonnées de ces partenaires sur notre site internet.

## Liste des instances et commissions dans lesquelles l'UDOGEC représente ses adhérents

Assemblée Générale de l'UROGEC

Bureau de l'UROGEC

Assemblée Générale du CODIEC

Conseil d'Administration du CODIEC

Bureau du CODIEC

-Commission prévention et santé

-Commission prospective

-Commission pastorale

-Commission de gestion du FONDEC

-Commission communication

Association Educative OZANAM

Institut Supérieur Ozanam (Association de gestion des centres de formation des enseignants)

Fondation de La Providence

APEL départementale (Parents d'élèves)

APEL Régionale

UGSEL (Association sportive)

Commission Emploi du 1<sup>er</sup> degré

Délégation départementale des PSAE du 1<sup>er</sup> degré

Commission des relations avec la Ville de Nantes

Commission des relations avec la Ville de Saint Nazaire

Commissions paritaires régionales

Commission paritaire régionale de Prévoyance Cadres et non Cadres

CAEC (Comité Académique de l'Enseignement Catholique)

Comité Exécutif du CAEC

CEAS (Conseil Economique des Affaires Scolaires)

Délégation départementale du Fonds social CANAREP Uniprévoyance

La signification des sigles figure dans le fascicule : « L'OGEC, une association gestionnaire d'établissements, au service de l'Enseignement Catholique » (Edition FNOGEC).

### Personnel de l'UDOGEC

Adresse internet : « prenom.nom »@ec44.scolanet.org (ex. : [cecile.dreuillaud@ec44.scolanet.org](mailto:cecile.dreuillaud@ec44.scolanet.org))

Site internet : [www.udogec44.org](http://www.udogec44.org)

Stéphanie BONNO (Assistante service social)

Cécile DREUILLAUD (Assistante service social)

Hubert GRECOURT (Responsable service comptable)

Laure GRIFFON (Responsable service social)

Corinne LECANU (Assistante service comptable)

Lorette LOIZEAU (Assistante service comptable)

Gwenaëlle HILLIET (Assistante informatique)

Valérie POINTEAU (Secrétaire assistante)

Aurélien THARREAU (Secrétaire Générale)

Véronique USUREAU (Communication)

Sylvia VENDANGE (Assistante service social)

### Administrateurs

Monique CASSAGNE Présidente

Geoffroy de SESMAISONS

Vice-Président

Jean BLANDIN Vice-Président 1<sup>er</sup> degré

Jean-Yves BECHU Vice-Président 2<sup>nd</sup> degré

Bernard GUIBERT Trésorier

Anne-Françoise VIEILLE Secrétaire

Bernard PHILIPPE Secrétaire Adjoint

Christophe GAUDOU Membre

Françoise PREVALET Membre

Jean-Claude PROVOST Membre

## Points d'actualité

- EAAD

Un Accord National Inter-branches sur l'Entretien Annuel d'Activité et de Développement (EAAD) a été conclu en juin 2009. Celui-ci devait être mis en oeuvre au cours de l'année scolaire 2009/2010, et au plus tard avant le 30 juin 2011. Cet accord comporte des documents finalisés, tels que lettre d'invitation, support d'entretien, grille, qu'il convient impérativement d'utiliser. Vous pouvez retrouver ces documents sur le site de l'UDOGEC.

Les Chefs d'établissement sont les acteurs principaux de la tenue de ces entretiens annuels, en étroite collaboration avec l'OGEC.

- Convention Collective et Accord du 7 Juillet 2010

Par un accord du 07 Juillet 2010, les partenaires sociaux ont révisé partiellement la Convention Collective des Personnels des Services Administratifs et Economiques, des Personnels d'Education et des Documentalistes (PSAEE).

L'année scolaire 2010/2011 a débuté par la mise en place du nouveau dispositif de classifications et des rémunérations afférentes, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre. Au cours de cette année, l'UDOGEC a accompagné l'ensemble des OGEC dans la mise en place des reclassifications et dans l'utilisation de l'outil de reclassifications mis à leur disposition par la FNOGEC.

En quelques chiffres.....

7 réunions d'informations ont été organisées dans le département au cours du mois de novembre, 158 OGEC ont suivis ces réunions.

L'accompagnement s'est ensuite poursuivi, puisque depuis janvier, plus de 390 heures de travail ont été réalisées pour répondre aux seules questions liées aux classifications, soit environ de 9 semaines d'un équivalent temps plein.

Sur l'ensemble des 275 OGEC du département, seuls 16 ne nous ont pas sollicités depuis les réunions d'informations.

Tous les salariés dont nous réalisons la paie, soit environ 800 salariés, avaient fait l'objet d'une reclassification par leur OGEC au plus tard en avril 2011, avec la régularisation calculée sur leur bulletin de mai.

- **Dénonciation de la Convention Collective**

Face à un blocage des négociations visant à réviser la convention collective, notamment en matière d'avantages catégoriels et de durée du travail, le collège employeur a procédé, le 30 mai 2011, à une dénonciation partielle de la Convention Collective des PSAEE.

Cette dénonciation ne remet pas en cause les classifications et rémunérations de l'accord du 7 juillet 2010.

- **La prévoyance des enseignants et l'URSSAF**

Rappelons qu'il s'agit d'un contentieux national portant sur l'accord de prévoyance signé au profit des enseignants sous contrat.

Les URSSAF considèrent que les OGEC sont redevables de la CSG, de la CRDS et de la taxe de prévoyance de 8% sur la part patronale des cotisations de prévoyance relevant de cet accord. De son côté, l'Institution fonde sa défense sur le statut d'agent public des enseignants, tel qu'il résulte de la loi Censi (5 janvier 2005).

Par trois arrêts en date du 13 octobre 2011, la Cour de cassation vient de clôturer le débat en indiquant que les établissements sont bien redevables des cotisations contestées.

Le Pôle juridique national demande donc que les démarches contentieuses soient abandonnées.

Nous vous transmettrons prochainement les modalités pratiques de règlement des dites cotisations.

- 0,09 %

Une démarche collective de demande de remboursement, auprès du Rectorat, des cotisations de prévoyance versées par les OGEC pour les enseignants cadres avait été entamée en 2007.

Après plusieurs années d'attente, cette procédure a enfin abouti.

Concernant le 2<sup>nd</sup> degré, les remboursements s'élevant au total à 353 027 Euros ont été réalisés directement par le Rectorat auprès des OGEC.

Les OGEC du 1<sup>er</sup> degré étant relativement nombreux, cette procédure n'a pas pu être mise en place. Il a été décidé que la totalité de la somme, soit 148 606 Euros, serait versée à l'UDOGEC qui se chargera de reverser la somme correspondante à chaque OGEC. Cette procédure nécessite que chaque président d'OGEC autorise l'UDOGEC à percevoir la somme due en son nom.

Nous espérons obtenir le versement du rectorat d'ici à Décembre 2011.

- **Contrat de Prévoyance des personnels OGEC**

Les partenaires sociaux ont signé le 4 mai 2011, deux accords modifiant l'architecture des régimes de prévoyance des cadres et non cadres.

Ces accords ont pris effet rétroactivement au 1er Janvier 2011 et marquent une évolution notamment en termes de garanties sans augmentation des taux de cotisations. L'objectif est également de mettre en place un contrat d'assurance national unique pour chacun de ces régimes, cadres et non cadres.

# Rapport d'Orientations 2011 - 2012

## • Service d'Aide à la Gestion

### Social

Un certain nombre d'OGEC ont fait le choix d'adhérer au service social à compter du 1er septembre 2011.

La création de ces 16 nouveaux dossiers, dans le respect des procédures internes de l'UDOGEC, a nécessité un travail conséquent de validation de contrats et de reprise de bulletins depuis janvier 2011 (700 bulletins).

L'équipe renforcée par l'arrivée de Sylvia Vendange a été en mesure de faire face à ce surcroît d'activité.

L'objectif est cette année, en cette période de transition, d'être toujours plus présent pour répondre aux questions posées par les OGEC.

Une attention particulière sera donnée pour vous transmettre dans les meilleurs délais toutes les informations utiles.

### Comptabilité

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011, le service comptable dénombre 16 OGEC adhérents supplémentaires dont 3 établissements secondaires.

Le service comptable a de plus démarré sa pleine période de bilans. Force est de constater que la situation financière préoccupante dans certains OGEC nécessite d'établir les comptes très rapidement.

Pour respecter au mieux les délais sur lesquels l'UDOGEC s'est engagée, nous avons actuellement recours à 4 CDD jusqu'à mi décembre.

La situation financière préoccupante de certains OGEC, a nécessité de notre part, la mise en place d'une feuille de Synthèse d'Alerte. Ce document est émis à la sortie du bilan des OGEC. Il nous permet d'alerter rapidement les OGEC adhérents à nos services et concernés par une situation financière inquiétante. Centralisées, l'ensemble de ces synthèses pourra également nous permettre de mieux appréhender au niveau du département, la situation financière des OGEC.

Dans l'idéal, ce document devra être étendu à l'ensemble des autres OGEC non adhérents à notre service, puisque les comptes doivent nous être communiqués.

La demande des OGEC en matière d'accompagnement et de mise en place d'outils de gestion (type prévisionnel, suivi de trésorerie) est en constante croissance. L'UDOGEC mène une réflexion pour faire face à cette évolution de nos métiers.

- **Informatique**

Avec le retour de Gwenaëlle Hilliet en charge de l'Informatique au sein de l'UDOGEC et pour les OGEC, il a été décidé de retravailler l'offre faite par l'UDOGEC en matière informatique.

L'un de nos prestataires CEGID a développé un nouvel outil « Portail Yes » qui correspond précisément aux besoins des OGEC à un prix similaire à son ancienne offre Ews. Le transfert de l'ensemble des dossiers d'OGEC utilisant EWS ou Business Line de CEGID est actuellement en cours.

Notre partenariat avec PROGINOV se poursuit. Il a été décidé que les OGEC du 2<sup>nd</sup> degré, à compter de Février 2012, passeraient en direct par PROGINOV et non plus par l'UDOGEC, afin de bénéficier d'une assistance et d'un support technique plus adaptés à leurs besoins.

- **Procédure et suivi des dossiers Immobilier**

Un groupe de travail a été constitué avec la Direction Diocésaine, l'UDOGEC et la Fondation de la Providence afin de mieux redéfinir les rôles de chacun et la fonction de chaque commission.

L'UDOGEC intervient sur l'ensemble des dossiers « Projet Immobilier » sur l'aspect financier. Toute demande faite à la Direction Diocésaine transite par l'UDOGEC qui se charge d'analyser la faisabilité financière du projet en élaborant un budget prévisionnel et un plan de financement.

De même, pour la Solidarité, des réflexions sont menées pour clarifier les circuits de financements et simplifier les procédures d'octroi des aides.

- **Partenariat avec la Direction Diocésaine dans la mise en place des CLE – Les Communautés Locales d’Etablissements**

Le sens premier de notre action est que les personnes qui vivent dans nos établissements et notamment les jeunes y trouvent épanouissement et croissance. Dans un contexte en évolution, l’Enseignement Catholique de Loire-Atlantique doit s’adapter pour faire vivre le projet d’éducation proposé aux jeunes et aux familles en réponse à la mission d’Eglise qui lui est confiée. Différents axes d’action ont été listés pour mettre en œuvre un réseau, un maillage des établissements dans une démarche prospective.

L’objectif est que, dans une échéance de 3 à 5 ans, tous les établissements (57 collèges, 257 écoles, ...) aient intégré une CLE.

Une CLE a pour objectif de proposer un parcours d’éducation à chaque élève, de développer des solidarités et des mutualisations et d’exercer la tutelle autrement.

Le pilotage de ces CLE sera assuré par un binôme Chef d’Etablissement du 1er degré et du 2nd degré, validé par la tutelle en lien avec la paroisse et en partenariat avec les OGEC et les APEL. Ce pilotage sera accompagné par la Tutelle en référence à une feuille de route (besoins, actions, évaluations).

L’année 2011/2012 sera consacrée à l’expérimentation de CLE à partir d’initiatives. Plusieurs CLE se sont constituées, une communication régulière des actions entreprises est réalisée et une évaluation par les acteurs locaux et la DDEC sera menée.

En tant que partenaire, nous suivons l’évolution lors de temps d’échanges avec la DDEC.

## • **FORUM ECLA**

L'UDOGEC sera présent lors du FORUM ECLA prévu à La Fleuriaye à Carquefou le Samedi 3 Mars 2012.

Ce forum dédié à l'Enseignement Catholique de Loire Atlantique à l'attention des familles et du grand public a pour objectif de présenter :

- le projet spécifique de notre institution, ses valeurs,
- l'ensemble des parcours de formation proposés dans les établissements,
- les missions et les services des différentes instances de l'Enseignement Catholique.

La préparation de ce forum est l'occasion pour l'UDOGEC, par l'intermédiaire de la Commission Communication, de travailler sur différents supports (plaquettes et panneaux) qui pourront être mis à la disposition des OGEC pour présenter les missions d'un OGEC et de l'UDOGEC.

Un Support vidéo de témoignages de bénévoles est également en préparation.

## • **Création d'un Logo**

Suite à plusieurs demandes d'OGEC, nous avons décidé en partant de notre logo UDOGEC de créer un logo destiné aux OGEC que chacun choisira librement d'utiliser ou non.

Ce logo ne devra néanmoins pas subir de modification puisqu'il a fait l'objet d'un dépôt en l'état à l'INPI.

## • Points d'Actualité

❖ OPCALIA a été désigné comme OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) de référence pour faire suite à l'OPCA EFP (Enseignement et Formation Privés) qui n'aura plus d'agrément au 31 décembre 2011.

❖ Convention Collective des PSAEE :

Un accord de substitution de la convention collective des PSAEE est actuellement en cours de négociation, avec un objectif de finalisation courant 2012.

Pour vous informer durant cette période transitoire, la FNOGEC a mis en ligne un site internet : <http://www.psaeec.org>